



Newsletter AFEEV n° 42 septembre 2026

Sommaire

1. Les offres de formation à la direction d'orchestre de l'AFEEV (saison 2026-2027)
2. Le Commandement de l'Orchestre de la Garde républicaine et du Chœur de l'Armée française en majesté au Manège Battesti, par Clément BUZALKA
3. "C'était de la folie !" : le sacre de l'Orchestre d'Harmonie du Centre-Val de Loire, champion du monde des ensembles à vent par Patrick FERRET (France 3 Centre-Val de Loire)
4. Présence française au WMC de Kerktrade, témoignages et retours d'expérience
5. Pourquoi des championnats, des concours, des défis ? par Richard RIMBERT
6. *Une semaine en fanfare* dans la Marne (51) et sur France 3 Grand Est
7. Vents de Pologne par Patrick PÉRONNET

Éditorial

Cher.e.s ami.e.s,

L'heure de la rentrée a sonné et c'est l'occasion de vous informer qu'il reste encore quelques places pour nos deux stages de formation à la direction d'orchestre, alors n'hésitez pas à vous inscrire avant le 15 septembre !

L'été 2026 fut aussi l'occasion de fêter le 75eme anniversaire du World Music Contest de Kerkrade.

L'AFEEV vous propose un compte-rendu consistant de cette 20eme édition qui a vu pour la première fois de son existence, un orchestre d'harmonie français remporter la 1^{ère} place de la division de concert ; un grand Bravo à l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre et son chef, Gildas HARNOIS. Différents témoignages évoquent les points forts de cette édition ainsi que les orientations nouvelles prises par la direction artistique du concours.

Enfin, un détour par Paris, la Marne et la Pologne vous permettra de clore ce voyage musical en cette fin d'été particulier.

Belle rentrée à toutes et à tous,

Philippe FERRO
président de l'AFEEV

1) Les offres de formation à la direction d'orchestre de l'AFEEV (saison 2026-2027)

Les stages de formation à la direction d'orchestre ont longtemps ciblé un niveau avancé pour sa session annuelle sur Paris. Ce sera encore le cas pour l'édition 2026-2027. Depuis 2025, une formation à la direction pour des stagiaires débutants et intermédiaires a vu le jour en Région Centre-Val de Loire, soutenue par la DRAC Centre-Val de Loire. Devant le succès rencontré, une nouvelle édition 2026-2027 est lancée dès à présent.

LE CONDUCTEUR / CHEF D'ORCHESTRE D'HARMONIE

Le conducteur dirige l'orchestre d'harmonie.
Il coordonne tous les musiciens, donne le tempo, façonne le son et interprète la musique.
Il est le lien entre la partition et l'orchestre.

PARTITION (PAPIER)
Le conducteur lit la partition complète de l'orchestre.
Elle regroupe toutes les voix et lui donne une vision globale de l'œuvre.

ÉCOUTE
Il écoute chaque pupitre et l'équilibre général de l'orchestre afin d'obtenir un son harmonieux.
Il anticipe et réagit en permanence.

COORDINATION
Il coordonne les différentes familles d'instruments :
• Bois
• Cuivres
• Saxophones
• Percussions
et assure leur unité.

À SAVOIR
• Le conducteur connaît parfaitement la partition.
• Il prépare l'orchestre en amont du travail musical.
• Il doit être à la fois musicien, pédagogue et leader.
• Il sert la musique et les musiciens.

BAGUETTE
Outil principal du conducteur.
Elle précise le tempo, la pulsation et les départs.
Elle renforce les gestes et clarifie les indications.

GESTES
Le conducteur utilise des gestes clairs et précis pour communiquer avec l'orchestre.
• La batte : indique le tempo et la mesure.
• Les indications : départs, entrées, coupures.
• L'expression : nuances et caractère.
• La phrasé : façonne la musique.

ENTRÉES
Il donne des départs précis pour chaque groupe ou chaque instrument, avec préparation.

DYNAMIQUE
Il contrôle les nuances : du très doux (pianissimo) au très fort (fortissimo).
Il recherche l'équilibre et la projection sonore.

EXPRESSION MUSICALE
Il transmet l'intention musicale : le style, le caractère, l'articulation, le phrasé et l'énergie de l'œuvre.

LE CONDUCTEUR : UN RÔLE CLÉ
Il prépare l'orchestre, dirige la répétition et le concert, prend des décisions artistiques et inspire les musiciens pour donner vie à la musique.

EXEMPLES DE BATTUES (BAGUETTE)
2/4 (deux temps) 4/4 (quatre temps) 3/8 (trois temps)
6/8 (six temps)

L'orchestre d'harmonie regroupe : flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones, bassons, cors, trompettes, trombones, euphoniums, tubas et percussions.

- Stage de direction d'orchestre Paris 2026-2027 (niveau avancé en direction d'orchestre - étudiants en direction, chefs expérimentés - y compris amateurs)

Le formateur et l'orchestre

Florent DIDIER s'inscrit dans cette nouvelle génération de musiciens ouverts sur diverses esthétiques et formes orchestrales. Chef d'orchestre sensible, passionné et complet, il collabore avec des orchestres symphoniques, chœurs, brass bands, orchestres à vents et ensembles à géométrie variable, à la rencontre de tous les publics.

Désireux de développer sa carrière de chef d'orchestre vers la direction d'ensembles contemporains et de formations symphoniques, il dirige l'ensemble *Ars Nova* dans le cadre d'une programmation de musique minimaliste au festival "Images Sonores", l'*Ensemble 2e2m* qu'il dirige en enregistrements et concerts à Radio France pour France Musique, au Studio de l'Ermitage, au CRR de Paris, l'Orchestre Symphonique de Mulhouse, l'Orchestre National du Capitole de Toulouse et devient directeur artistique du *Metalak Euskal Herrian*. Il assiste par ailleurs François-Xavier ROTH avec le *Gürzenich Orchester Köln* dans un programme Schumann – Poppe qui a donné lieu à un enregistrement sous le label Myrios Classics.

Invité par diverses formations, Florent DIDIER dirige régulièrement sur de grandes scènes internationales, dont le Royal Albert Hall, le Birmingham Symphony Hall, la Philharmonie de Paris, l'Auditorium de Radio France, l'Oslo Konserthus, le Bergen Grieghallen, le Montreux Stravinsky Auditorium, le KKL Lucerne, le Perth Concert Hall, le Tokyo Hiratsuka Hall, le Nouveau Siècle à Lille, ou encore le Malmö Konserthus. Il participe également à de nombreux festivals en France et à l'étranger tels que le festival de St Denis, le festival de la Chaise Dieu, le festival Ravel ou le festival Cervantino au Mexique.

La Musique des Troupes de Marine, ambassadrice de l'Armée de Terre, voit le jour à Rochefort en 1945. Stationnée à Versailles en région parisienne, elle

est la principale héritière des traditions musicales des Troupes de Marine (spécialisées dans les opérations outre-mer et à l'étranger) et compte aujourd'hui en son sein une soixantaine de musiciens professionnels de haut niveau.

Ses missions s'articulent autour de trois pôles : participation aux cérémonies officielles pour les plus hautes autorités civiles et militaires de l'État, concerts de prestige et festivals internationaux.

Afin de s'adapter aux attentes du public, la Musique des Troupes de Marine se décline en diverses formations : grand orchestre d'harmonie, mais aussi orchestre de variétés, ensemble de cuivres, ensemble dixieland, quintette de cuivres, quintette à vent, quatuors de clarinettes et de saxophones...

Elle est actuellement dirigée par le chef de musique hors classe (lieutenant-colonel) Laurent ARANDEL, assisté de l'adjudant David BARGELES, tambour-major.

Laurent Arandel est né en Haute-Savoie. Il étudie au Conservatoire régional de Lyon puis intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris dans les classes d'Harmonie, Contrepoint, Fugue et Formes, Ecriture XXème siècle, Orchestration, Analyse musicale, Culture musicale, et obtient cinq premiers prix ainsi que le Diplôme de Formation Supérieure « Ecriture » avec Mention Très Bien.

Attiré par la direction d'orchestre, il débute sa formation avec Philippe DULAT, puis étudie auprès de Jean-Sébastien BÉREAU au Conservatoire de Lille ainsi qu'à l'Académie Internationale d'Orchestre de Leiria (Portugal).

Lauréat du concours de chef de musique militaire, il est nommé à la Musique des Transmissions de Versailles. Il rejoint ensuite la Musique militaire de Lyon (Musique de l'Infanterie devenue Musique de l'Artillerie) en tant que chef de musique adjoint, puis en prend le commandement en décembre 2017. Il est, depuis août 2022, chef de musique principal de la Musique des Troupes de Marine à Versailles-Satory.

Son catalogue d'arrangeur et d'orchestrateur comporte actuellement plus d'une centaine de pièces pour des formations diverses, de la musique de chambre au grand orchestre.



- Stage de direction d'orchestre Région Centre-Val de Loire (niveau débutant & intermédiaire)

Soutenu par



Trois formateurs

Jérôme GENZA débute sa formation musicale au Conservatoire d'Orléans avant de poursuivre son parcours à l'Université François-Rabelais de Tours, puis au Conservatoire du Xe arrondissement de Paris. Titulaire d'un Premier Prix de Formation Musicale, de cornet à pistons et des Diplômes d'État de formation musicale et de direction d'ensembles à vents, il développe très tôt une solide expertise artistique et pédagogique.

Passionné par l'univers du Brass Band, il prend en 1999 la direction musicale du Brass Band Val de Loire, succédant à son fondateur Jean-Paul LEROY. Sous son impulsion, l'ensemble réalise plusieurs enregistrements et accède à la catégorie *Championship* en 2010, avant de se hisser parmi les meilleures formations françaises en 2014.

Reconnu pour son travail artistique, son engagement en faveur du répertoire pour orchestre d'harmonie et ses qualités de formateur, il est régulièrement sollicité pour des projets pédagogiques et des directions invitées.

En 2016, il est nommé, par voie de concours, chef adjoint de la Musique de la Police nationale. Cette nomination marque une nouvelle étape dans son parcours, mettant son expérience de chef, d'arrangeur et de pédagogue au service d'une formation musicale institutionnelle de premier plan. Aujourd'hui, il exerce les fonctions de chef de la Musique de la Police nationale, poursuivant une action artistique exigeante au service du rayonnement culturel et musical de l'institution.

Élève de Pierre BOULEZ et de Peter EÖTVÖS, diplômée du CNSM de Paris (où elle a obtenu quatre Premiers Prix) – et de l'École Normale de Musique de Paris, lauréate du Concours international de direction d'orchestre de Lugano, **Pascale JEANDROZ** fait partie de cette génération de cheffes d'orchestre ayant à cœur de se maintenir au plus haut niveau d'exigence et de compétence, tout en portant une attention particulière à la qualité des rapports humains qu'elle crée avec les orchestres qu'elle dirige.

Elle a été cheffe adjointe à l'Opéra de Limoges, à l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, cheffe du Chœur de l'Armée française, directrice musicale du Théâtre du Binôme, directrice musicale du StudiOpéra de Paris et de l'ONHJ (Orchestre National d'Harmonie des Jeunes) de la CMF.

Dans le cadre de ses fonctions, elle a collaboré avec Christoph ESCHENBACH (Orchestre de Paris), Pierre BOULEZ (Orchestre des Lauréats du CNSM), Jurjen HEMPEL (Orchestre de Limoges), Peter EÖTVÖS (Ensemble intercontemporain). Cheffe invitée de l'Orchestre symphonique de la Région

Réunion, de l'Orchestre de chambre « I Musici » de Bruxelles, de l'Ensemble instrumental de la Creuse, de l'Ensemble instrumental de Corse, de l'Ensemble instrumental « Puncta » d'Angers, de l'Orchestre CDVWO du Pas de Calais, elle vient d'enregistrer un disque de musique contemporaine avec l'Orchestre symphonique de Reichenbach « Vogtland Philharmonie » en Allemagne.

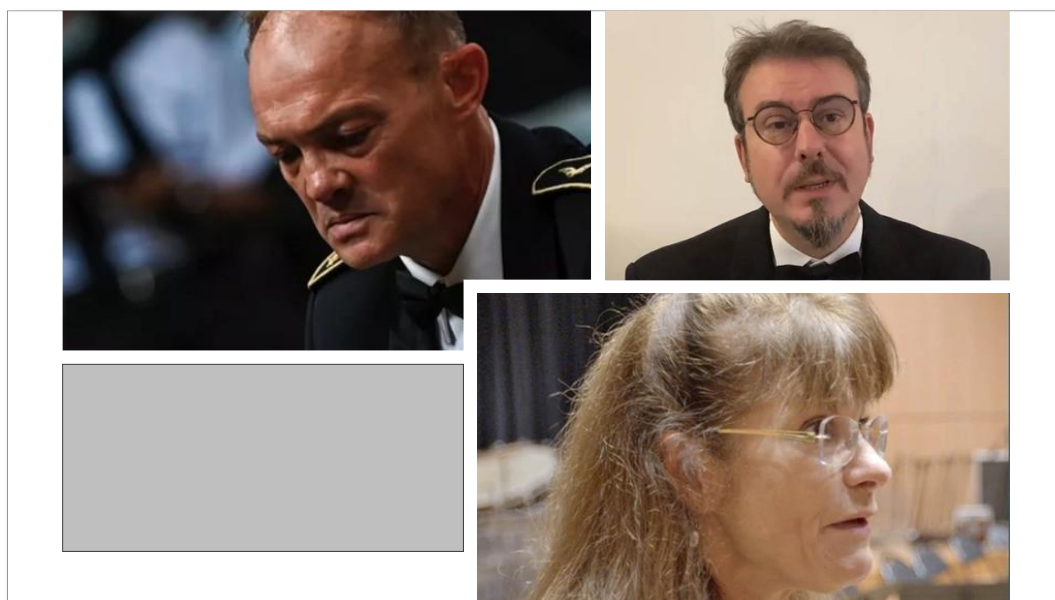
Didier DESCAMPS suit l'ensemble de sa formation musicale au Conservatoire de Douai avant d'intégrer, en 1985, la Musique de la 8^e Division d'Infanterie à Amiens comme trompettiste. Devenu sous-officier musicien à Rennes en 1991, il se spécialise ensuite dans la direction d'orchestre et réussit major au concours de sous-chef de musique militaire en 1994. Affecté à Nancy puis à Versailles, il approfondit l'écriture et la direction musicale auprès de grands maîtres tels que Noël LANCIEN, Roger BOUTRY et Désiré DONDEYNE. Lauréat du concours de Chef de Musique des Armées en 2006, il prend la tête de la Musique des Équipages de la Flotte de Brest et accède au grade de lieutenant-colonel en 2010.

À partir de 2013, il exerce des missions culturelles et commémoratives à l'École Militaire de Paris tout en développant une importante activité pédagogique et artistique.

Chef invité dans plusieurs festivals internationaux, notamment avec les Eurochestries, il dirige également des orchestres en République tchèque, au Canada et en Belgique.

Enseignant au Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai entre 2017 et 2022, il est reconnu pour son engagement dans la transmission et la formation des jeunes chefs.

Nommé Chevalier des Arts et des Lettres en 2020, il devient en 2024 chef de la Musique des Forces Aériennes de Bordeaux-Mérignac, avant d'être nommé, le 1^{er} janvier 2026, chef de la Musique de l'Air et de l'Espace à Paris.



Trois orchestres

La **Société Musicale d'Argenton-sur-Creuse (36)** est l'une des plus anciennes formations musicales du département de l'Indre. Fondée en 1912, elle œuvre depuis plus d'un siècle à la diffusion et à la promotion de la pratique musicale amateur à travers un orchestre d'harmonie dynamique et ouvert à tous les publics. Elle réunit des musiciens amateurs de tous âges autour d'un

orchestre d'harmonie engagé dans la diffusion de la musique et la transmission des savoirs. Elle participe régulièrement aux concerts, cérémonies officielles et événements culturels du territoire.

Sous la direction d'**Anne-Sophie LEBOURG**, la Société Musicale poursuit son développement artistique en proposant un répertoire varié, alliant tradition et modernité.

Attachée à la formation des jeunes musiciens et à l'ouverture culturelle, elle contribue activement au dynamisme musical d'Argenton-sur-Creuse et de sa région.

Créé en 1956, l'**Orchestre d'Harmonie de Chartres (28)**, aujourd'hui composé de près de 70 musiciens, est très présent dans la vie culturelle de sa ville. Outre sa participation aux manifestations officielles ou protocolaires organisées par la ville, l'orchestre donne de nombreux concerts à Chartres, dans sa cathédrale, ses églises, au théâtre, au Kiosque, et participe à l'animation dans la Ville, sous la direction de **Benoît FOURREAU**.

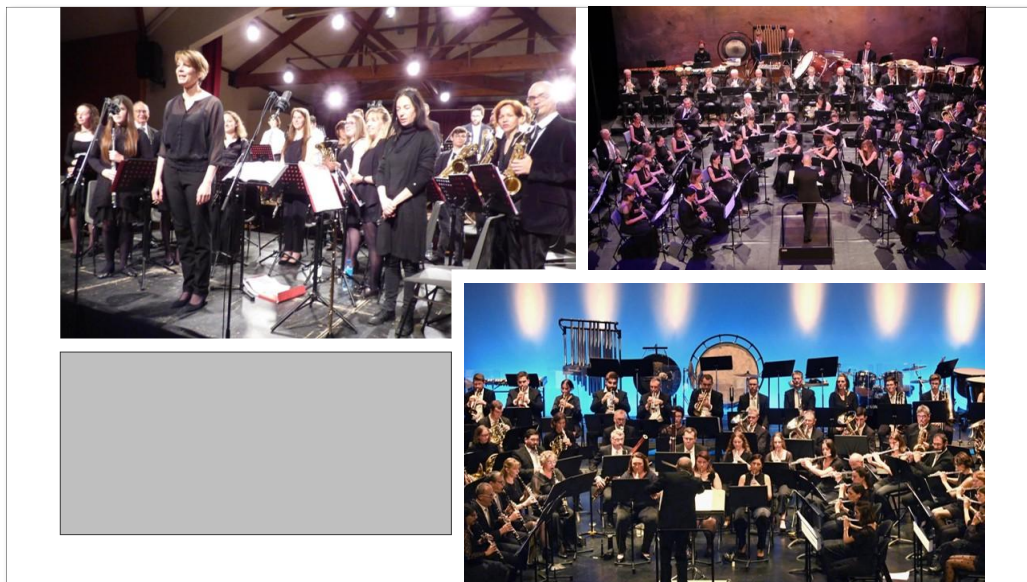
Hors de Chartres, l'OHC (ambassadeur C'Chartres) participe à la promotion et à la valorisation de la Ville, mais aussi à celles des orchestres d'harmonie, formations musicales au répertoire varié, riches de culture et de traditions.

Chaque année, l'Orchestre d'Harmonie de Chartres propose, à un large public, une programmation sans cesse renouvelée. "Lors de nos concerts aux thèmes diversifiés, nous invitons des solistes de renom, des chœurs locaux, et parfois même des danseurs" précise le directeur musical.

L'**Harmonie de Bourges (18)** ou H2B est née de la fusion en 1999 de deux formations berruyères, la Musique Municipale (créée en 1878) et la SAMP (1932). L'ensemble est fort de plus de 80 musiciens, dont les expériences vont des jeunes élèves de 3^e cycle du Conservatoire de Bourges (pour leur cursus de pratique d'ensemble) aux professionnels de la musique, en passant par les amateurs plus ou moins chevronnés, tous passionnés.

L'H2B, conventionné par la Ville de Bourges, participe musicalement aux commémorations annuelles, et réalise plusieurs concerts à Bourges ou à l'étranger. Son objectif est de promouvoir la musique d'harmonie, par des œuvres originales, des transcriptions et également des créations contemporaines. Sans cesse en recherche d'éclectisme et d'ouverture, les concerts de l'H2B peuvent associer des chœurs, des guitares électriques pour concert rock, des solistes ...

L'Harmonie de Bourges est co-dirigée par **Serge CONTE** et **Olivier BOUGAIN**.



Tous les renseignements sont disponibles sur :
<https://www.afeev.fr/formations-afeev/direction-orchestre/>

Pour les questions précises :
formation@afeev.fr

Les préinscriptions peuvent se faire en ligne :
<https://forms.gle/1QBfsNj7YPkKTP4G7>

ATTENTION ! La date limite des préinscriptions est fixée au 15 septembre 2026.

- 2) Le Commandement de l'Orchestre de la Garde républicaine et du Chœur de l'Armée française (COCAF) en majesté au Manège Battesti, par Clément BUZALKA



Les 8, 9 et 10 juin derniers, le quartier des Célestins à Paris a vibré au son de trois représentations exceptionnelles données par le Commandement de l'orchestre de la Garde républicaine et du Chœur de l'Armée française (COCAF). À l'invitation du général de division François-Xavier LESUEUR, ce rendez-vous incontournable a marié la rigueur des grandes phalanges symphoniques, l'éclat de l'orchestre d'harmonie et la richesse de notre patrimoine musical. Retour sur un événement d'exception.



C'est au cœur du 4^e arrondissement parisien, sur le boulevard Henri IV et à deux pas de la place de la Bastille, que s'est déroulé cet événement d'envergure. Pour accueillir un parterre d'invités de marque – comprenant des élus, le préfet de Police de Paris, de nombreux partenaires et des institutions militaires nationales et internationales –, un protocole rigoureux avait été déployé.

Les spectateurs étaient d'abord accueillis au son des Sonneurs de la Garde républicaine. Ce fleuron de la musique de chasse française, dont les origines au sein du régiment de cavalerie remontent à 1919 avec les frères CONRAD et aujourd'hui placé sous la direction du major Benoist PIPON, a immédiatement plongé l'auditoire dans l'histoire et le patrimoine de l'institution. Les invités passaient ensuite entre deux majestueux chevaux et leurs cavaliers en grand uniforme, avant d'entrer dans le Manège Battesti. Ce lieu historique, d'ordinaire réservé aux entraînements équestres, s'était paré d'un tapis rouge,

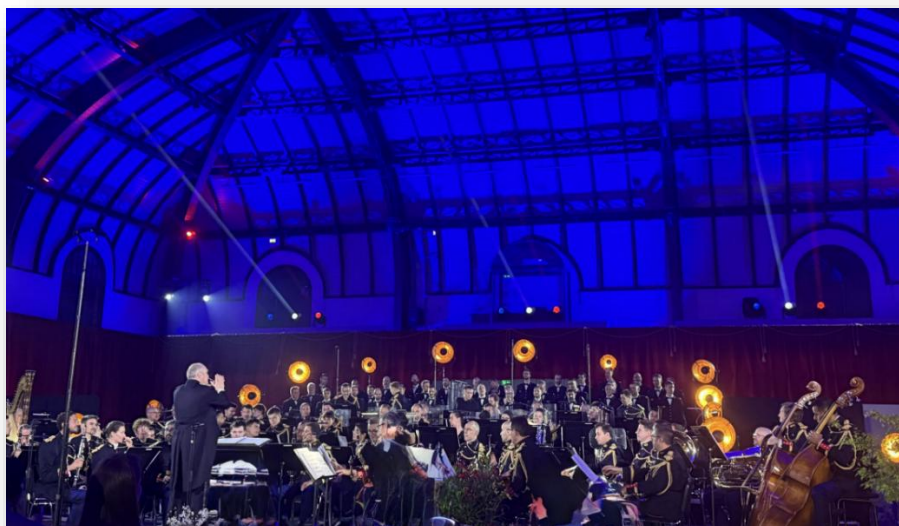
d'une scène digne des plus grands théâtres parisiens et de magnifiques lumières venant sublimer sa structure de type Eiffel.

L'art de la polyphonie et de la symphonie : de Mozart à Ambroise Thomas

La première partie de la soirée, d'une grande exigence artistique, a débuté par la fraîcheur de la Maîtrise de la Garde républicaine dirigée par Émilie FLEURY. Les jeunes voix ont d'abord exploré le répertoire spirituel avec *Joshua fit the battle of Jericho* (arr. J. COBB), puis le célèbre *Over the Rainbow* de Harold ARLEN (arr. J. NARVEAUD). Pour clore cette belle séquence, la Maîtrise s'est associée au Chœur de l'Armée française dans une version habitée de *Down in the river to pray* (arr. D. WARREN).

Puis, l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine a investi le plateau sous la baguette du Lieutenant-Colonel Bastien STIL. Menés par leur premier violon solo Oriane CARCY, les musiciens ont d'abord fait briller le classicisme viennois à travers l'Ouverture de *La Flûte enchantée* de MOZART, dont on célèbre cette année les 270 ans de sa naissance. La *Symphonie concertante pour vents*, œuvre exigeante du même compositeur, a ensuite permis de mesurer la virtuosité des solistes issus des rangs de la Garde : Émilien LEFEVRE (hautbois), Frank SCALISI (clarinette), Diane MUGOT (basson) et Stéphane PETER (cor).

Rejoints par le Chœur de l'Armée française, les instrumentistes ont poursuivi l'exploration mozartienne avec la *Meistermusik*, avant de bifurquer vers le répertoire d'Ambroise THOMAS, disparu il y a 130 ans. L'œuvre de cette figure majeure de l'opéra français du XIX^e siècle, réputée pour son sens dramatique, a alors brillé de mille feux. L'Air du Tambour-Major extrait du *Caïd* a offert une mise en scène mémorable : le chef d'orchestre s'est emparé de la canne de direction historique de l'adjudant Mickaël COUTANT, tambour-major de la Musique de la Garde républicaine, venu spécialement en tenue de tradition. Ce geste fort rappelait le lien indéfectible de ces œuvres théâtrales avec l'apparat militaire. Le Chœur des Gardes-Chasse du *Songe d'une nuit d'été* d'Ambroise THOMAS a quant à lui sublimé la puissance vocale masculine du Chœur de l'Armée française, avant que l'orchestre symphonique ne déploie toute sa fougue expressive dans le flamboyant *Carnaval romain* de BERLIOZ juste avant l'entracte.



L'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, sous la direction de Bastien STIL au Manège Battesti, le 8 juin 2026.

Le souffle de l'harmonie et l'héritage de Roger BOUTRY

Au retour de l'entracte, place à l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, une formation mondialement réputée pour sa capacité à restituer les nuances des chefs-d'œuvre impressionnistes français. Le programme mettait à l'honneur la Suite n°2 de *Daphnis et Chloé* de RAVEL et la *Rhapsodie pour clarinette* de DEBUSSY. Ces transcriptions exigeantes pour vents mettent en lumière la transparence, l'homogénéité et la clarté légendaire des pupitres de la Garde.

Après les éclats rutilants et modernes de *L'Oiseau de Feu* de STRAVINSKY, l'orchestre a interprété *Ikiru Yorokobi* ("La joie de vivre") de Roger BOUTRY (1932-2019). Un moment fort pour les spécialistes, car Roger BOUTRY fut l'illustre directeur de la Musique de la Garde républicaine de 1973 à 1997, marquant de son empreinte le niveau d'excellence et l'identité de cette formation de haut vol. Cette pièce, *Ikiru Yorokobi*, a d'ailleurs été composée par le chef de musique BOUTRY lors d'une tournée de son orchestre en Asie, au début des années 1990.

Ces concerts revêtaient également une dimension solennelle particulière, car plusieurs musiciens y tiraient leur révérence, quittant la formation pour d'autres horizons. Parmi eux, le clarinetriste Rémi DELANGLE a fait ses adieux à l'institution après y avoir officié de 2007 à 2026. Formé notamment aux conservatoires de Boulogne-Billancourt, Cergy-Pontoise, Aubervilliers, Sydney puis au CNSMD de Paris, il s'est distingué par sa double culture, alliant rigueur classique et musiques de tradition orale (klezmer, balkanique, turque). Ce musicien se consacre désormais pleinement à sa carrière de soliste et chambriste, lui qui co-dirige le festival « Quatuor à Vendôme », qui fête ses dix ans en cette année 2026.



Rémi DELANGLE et l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine
(direction Bastien STIL) le 8 juin 2026.

Le départ de cet artiste a été salué lors des bis à travers l'interprétation de *Winning Čoček* de Jovan MALIJOKOVIC, unissant l'orchestre d'harmonie et l'ensemble Dumka. Ce quintette à anches, cuivres et batterie, fondé en 2020 sous l'impulsion de Rémi DELANGLE, jette des ponts festifs entre musiques savantes et populaires. Après ce voyage balkanique, les musiciens ont soulevé le manège, avec l'épique *Duel of the Fates* de John WILLIAMS, avant que le Chœur de l'Armée française ne s'unisse à l'orchestre pour une vibrante *Marseillaise*, clôturant ce triptyque sous une ovation unanime.

Clément BUZALKA
Journaliste à France Musique

3) "C'était de la folie !" : le sacre de l'Orchestre d'Harmonie du Centre-Val de Loire, champion du monde des ensembles à vent par Patrick FERRET (France 3 Centre-Val de Loire)

Déjà champion de France en 2023, puis vice-champion d'Europe en 2024, l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre (OHRC) vient d'être sacré champion du monde au festival de Kerkrade (Pays-Bas), les "jeux olympiques de la musique à vent", ce 2 août 2026. Une première pour une formation française.



Les musicien-ne-s de l'OHRC sous le « totem » du WMC Kerkrade

La musique à vent, sous toutes ses formes y est célébrée tous les 4 ans : depuis 1951, le concours mondial de musique de Kerkrade (World Music Contest, WMC) est le plus prestigieux festival d'un genre artistique qui réunit fanfares, ensembles de percussions ou orchestres d'harmonie. Entre le 9 juillet et le 2 août 2026 (75ème anniversaire, 20ème édition), plus de 250 formations, soit 20 000 musiciennes et musiciens venus des quatre coins du monde, sont venues disputer ce joyeux concours.

Et l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre (OHRC) s'y est distingué de la plus belle manière, devenant champion du monde dans la plus haute catégorie, la "division des concerts". Une première pour un orchestre français et une joie immense pour les quelque 70 musiciens de l'OHRC.

"L'orchestre a été vraiment brillant et, à l'annonce des résultats, c'était de la folie, beaucoup, beaucoup d'émotion, confirme Gildas HARNOIS, directeur musical depuis fin 2024. Cela fait un petit moment maintenant que l'orchestre remporte des prix, 3ème, puis 2ème au championnat d'Europe, il y avait peut-être une petite frustration de ne pas décrocher de titre. Là, c'est LE titre qu'il fallait remporter parmi tous, c'est une grande joie, une sorte d'accomplissement. La conscience, aussi, que c'est l'aboutissement de tout le travail effectué avant nous, une récompense pour tous ces jeunes qui s'investissent depuis très longtemps dans cet orchestre."



Gildas HARNOIS

Un art pratiqué au plus niveau

"L'OHRC avait obtenu la deuxième place en 2005 à Kerkrade, rappelle, quant à lui, Gabin GUILLEMET-MESSIRE, président de l'association Jeunesse Musique Région Centre et clarinettiste. Donc on y allait avec l'envie de faire au moins aussi bien que nos prédécesseurs. C'était très intense, on voulait jouer le mieux possible pour faire honneur aux 44 ans de cet orchestre et aux plus de 1000 musiciens qui s'y sont succédés. Au final, on est très heureux et très fier.

Kerkrade est un concours avec une aura assez extraordinaire. Avec toutes ses disciplines, c'est un peu les jeux olympiques de la musique. Ça a galvanisé nos jeunes musiciens, la moyenne d'âge de l'orchestre n'est que de 22 ans. "



Gabin Guillemet-Messire, président de l'association Jeunesse Musique Région Centre

Fondé en 1982, l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre se donne le double objectif de proposer une formation aux instrumentistes à vent tout en assurant la découverte et la promotion de compositeurs et d'œuvres peu connues du grand public. Dirigée par Philippe FERRO de 1992 à 2024 et désormais par Gildas HARNOIS, cette formation est portée par la Région Centre-Val de Loire depuis 2003 pour la haute qualité d'interprétation dont elle fait preuve.

"Avec Philippe FERRO, on travaillait beaucoup sur les projets artistiques, explique Arnaud DELÉPINE, corniste et professeur de cor, ancien président de l'association. Aujourd'hui, la nouvelle équipe, la présidence, le conseil d'administration et le directeur artistique se tournent un peu plus vers les concours, ce qui est très bien, car on a besoin de titres pour exister."



Arnaud Delépine,

"Il y a encore beaucoup à faire sur le terrain pour que les institutions reconnaissent l'existence et la pratique de l'orchestre d'harmonie, au plus haut niveau, estime également Gildas HARNOIS. Oui, il y a ce côté fanfares de village qu'on ne renie absolument pas. On est au contraire fier de ces origines populaires, tous les villages de France ont leurs musiciens amateurs qui font vivre la musique sur l'ensemble du territoire. Mais cet art de l'orchestre d'harmonie se pratique aussi au plus haut niveau et certaines pièces peuvent apporter autant d'émotion que dans un concert d'orchestre symphonique ou d'autres ensembles. Aujourd'hui les compositeurs acceptent d'écrire pour un orchestre d'harmonie, auparavant, ce n'était pas assez noble pour eux. Donc, cela avance tout de même, notamment grâce au travail mené par Philippe FERRO."

Trois pièces pour atteindre le Graal

Ainsi l'OHRC s'est-il présenté à Kerkrade avec *Burn the Witch*, une œuvre commandée au compositeur Fabien WAKSMAN et créée en octobre dernier.

"L'idée était d'y jouer uniquement des pièces de compositeurs français, de faire découvrir à l'international des œuvres qui ne dépassent malheureusement guère nos frontières, poursuit le directeur artistique. Nous avons également joué le concerto pour clarinettes d'Ida GOTKOVSKY, grande compositrice décédée en novembre dernier. En ayant la chance de pouvoir compter sur notre formidable soliste Nina REYNAUD, clarinettiste qui a grandi dans un village près d'Orléans et vient de décrocher un poste très prestigieux à l'orchestre de chambre de Paris."

La boucle était bouclée avec *Fraternity*, de Thierry DELERUYELLE, troisième pièce interprétée à Kerkrade, qui évoque avec beaucoup d'émotion la catastrophe de Courrières dans laquelle plus de 1000 mineurs ont perdu la vie en 1906. Et l'histoire du bassin minier est presque indissociable de celle des orchestres d'harmonie.

L'OHRC est composé à 60 % d'étudiants issus des conservatoires et écoles de musique de la région Centre-Val de Loire. Les 40 % restant se partagent entre amateurs de haut niveau et professionnels, dont nombre de professeurs d'instrument.

Et puisque le bénévolat est la règle, la passion est le seul moteur de tous ces musiciens :

"Ce mélange de générations et de talents, entre grands professionnels reconnus et jeunes des conservatoires est vraiment intéressant, reprend Arnaud DELÉPINE. Tout le monde va dans le même sens, tout le monde s'aide, dans un partage de passion et d'expérience."

Arnaud n'a pas joué à Kerkrade, il a bien fait le déplacement, mais au volant du camion transportant les plus encombrants des instruments ! Car le bénévolat implique aussi la participation à l'organisation, en l'occurrence la régie. Resté dans les coulisses, le corniste n'éprouve pas la moindre frustration, savourant le titre comme s'il avait été sur scène.

Tous champions du monde !

"J'ai grandement bénéficié de cet orchestre dans ma formation, à un moment il faut savoir laisser la place aux jeunes, aux nouvelles générations, tout en les accompagnant. L'orchestre a réalisé une performance incroyable, surclassant des formations de très haut niveau, et Gildas a repris la baguette de Philippe de façon magistrale. J'espère juste que ce titre va enfin faire parler de nous et nous aider à être un peu plus programmés."

Arnaud Delépine

« Ce n'est pas seulement notre titre, il appartient à toutes les associations musicales, tous les orchestres d'harmonie en France. Il célèbre cet esprit d'investissement associatif bénévole qui fait vivre culturellement tant de territoires. »

Gabin Guillemet-Messire

S'il salue le soutien sans faille de la Région et de la DRAC CVDL, le président de l'association espère, avec ce titre, mobiliser davantage des mécènes privés :

"Il peut être intéressant pour des entreprises de s'impliquer sur un projet de territoire, de formation, de rencontres entre musiciens, œuvres et publics, en milieu urbain comme en milieu rural."

À bon entendeur...

Pour revoir ou découvrir sur scène l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre, il faudra patienter jusqu'au cœur de l'automne, avec une session organisée dans le cadre des 150 ans de la disparition de George SAND :

- Vendredi 30 octobre 2026 à 20h - Bourges (18) – Auditorium du Conservatoire
- Samedi 31 octobre 2026 à 20h - Veigné (37) – Salle Cassiopée
- Samedi 7 novembre 2026 à 20h30 - Chécy (45) – Espace George Sand
- Samedi 14 novembre 2026 à 20h - Descartes (37) – Salle des fêtes

Patrick Ferret

Article publié le 05/08/2026 à 17h15 par France 3 Centre-Val de Loire

Le lien :

<https://france3-regions.franceinfo.fr/centre-val-de-loire/c-etait-de-la-folie-le-sacre-de-l-orchestre-d-harmonie-du-centre-val-de-loire-champion-du-monde-des-ensembles-a-vent-3396841.html>

4) Présence française au WMC 2026 de Kerkrade : témoignages et retours d'expérience



Pour cette Newsletter de septembre 2026, nous avons souhaité collecter les réactions des amis afeeviens (Philippe FERRO, Maxime MAURER, Bastien STIL et Florent DIDIER) sur ce WMC, quel qu'en soit le résultat individuel ou collectif. « L'essentiel est de participer » aurait dit Pierre de COUBERTIN.

Chacun dans son domaine et selon ses expériences, a été invité à témoigner sous forme d'un retour d'expérience. Dans notre esprit, leur seule présence à Kerkrade dit déjà le renouveau du monde des ensembles à vent français sur la scène internationale dans ce qui peut être considéré comme le plus important rassemblement mondial de cette spécialité.

Nous savons les performances. Elles ont animé bien des esprits en ce mois d'août. Il nous faut féliciter aussi tous ceux et toutes celles qui en ont porté la charge par leur investissement et leur travail individuel. Surtout nous devons saluer ce que le pouvoir du collectif peut apporter dans un orchestre. Cela ouvre de vertigineuses perspectives pour demain. Le défi des temps futurs sera d'être dans la continuité et chacun.e peut se rendre compte en conscience des nouvelles gageures à relever. L'AFEEV est heureuse de s'inscrire dans cette démarche, encouragée par ce mouvement que nous croyons général.

Florent DIDIER et le concours de Brass Bands

Cette année encore, j'ai eu le plaisir de participer au World Music Contest de Kerkrade en tant que membre du jury, pour la deuxième édition consécutive.

Seul juré français en catégorie Brass Bands, j'ai eu la responsabilité d'évaluer les brass bands de 3^e et de 1^{re} division, ainsi que les pièces au choix de la Concert Division, le plus haut niveau du concours.

Kerkrade reste un rendez-vous particulièrement dynamique et international, réunissant des ensembles venus de nombreux horizons, principalement de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et du Royaume-Uni, mais aussi d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Japon ou encore des États-Unis. La présence française était cette année limitée au Brass Band du Hainaut, engagé en 1^{re} division. Cette édition a également permis de mettre en lumière de nouveaux mouvements émergents : la Lituanie, par exemple, s'est particulièrement distinguée avec la victoire d'un très jeune ensemble en 3^e division.

Sur le plan artistique, le niveau du concours était une nouvelle fois remarquable, avec des ensembles de tout premier plan, un engagement musical fort, des propositions artistiques ambitieuses et des solistes d'exception.

Le concours s'inscrit par ailleurs dans un festival foisonnant, où les compétitions côtoient concerts, expositions et de nombreux autres événements. Kerkrade constitue donc, à mon sens, un rendez-vous que les ensembles français gagneraient à investir davantage.

Le positionnement du concours au cœur du mois de juillet représente, certes, un véritable frein dans notre calendrier français, mais l'expérience artistique et humaine qu'il propose mérite largement que l'on s'y intéresse.

Florent DIDIER

Membre de jury



Le Brass Band Treize Étoiles du Valais (Suisse), champion du monde 2026 en division de concert

Maxime MAURER et le concours de jeunes chefs d'orchestre à vent

J'ai eu pour ma part beaucoup de plaisir à participer et à préparer ma participation à cette échéance internationale de renommée. On perçoit que c'est quelque chose de fort pour le public et les pouvoirs publics présents.

Il y a un réel engouement dans les lieux de concours et d'hébergement avec des ensembles venus de presque tous les continents du monde. En plus de cela, la qualité des jurys invités, des compositeurs et des orchestres programmés en concert de gala en dit long sur le prestige de ce lieu tous les quatre ans. La ville entière vit au rythme du WMC, dépassant le lieu du concours avec d'autres événements annexes. De nombreuses délégations hollandaises, belges, allemandes ou autrichiennes sont présentes : musicologues, chefs d'orchestres, représentants de fédérations ou compositeurs.

J'ai été finalement frappé de ne voir que peu de français présents sur place, Kerkrade n'étant pas si loin de certaines régions françaises (220 km de Lille, 350 km de Paris, 720 km de Lyon). La participation de l'Orchestre des Cheminots d'Arras (Pas-de-Calais) en division 3 et de l'OHRC en Concert Division viennent sauver l'honneur. Quelques compositeurs français sont programmés, même si d'autres nationalités l'emportent.

Le WMC est un lieu de rencontres, de démonstration aussi. Il représente néanmoins un coût financier pour y participer, ce qui dissuade peut-être des ensembles français. Le concours de direction d'orchestre est aussi une exception cette année avec un seul français. Il y a eu une forte participation française lors de la dernière édition. Ce concours, sélectif pour les candidatures (ce qui explique le nombre restreint de candidats) offrait d'ailleurs cette année une nouvelle formule permettant à chaque chef d'aborder chaque compositeur programmé avec plusieurs passages devant le jury¹ avant la sélection pour les demi-finales.

Du prestige certes mais parfois lointain dans cet événement international en ce qui concerne la présence française. La participation de l'Orchestre de la Garde vient inverser la tendance tout comme la consécration de l'OHRC.

Une situation à suivre dans le temps long...

Maxime MAURER

Chef de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de Strasbourg
Candidat au Concours mondial de jeunes chefs d'orchestre



Bastien STIL et l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine

La participation de l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine au WMC de Kerkrade a constitué un déplacement particulièrement important pour la formation. Au-delà du concert, il s'agissait de retrouver l'un des grands rendez-vous internationaux du monde des ensembles à vent et d'y présenter le visage actuel de l'orchestre, après quarante-huit ans d'absence.

Le programme, conçu pour répondre aux attentes spécifiques des organisateurs, associait les grandes transcriptions pour orchestre d'harmonie — BERLIOZ, DEBUSSY et RAVEL — à des œuvres liées à l'histoire et à l'identité de la Garde républicaine, notamment de SCHMITT, ainsi qu'à des partitions contemporaines particulièrement exigeantes, d'ESCAICH et d'UNTERFINGER.

¹ Le jury de l'*International Conductors Contest* était composé de Mark HERON (Royaume-Uni), Miguel ETCHEGONCELAY (Argentine-France) et Isabelle RUF-WEBER (Suisse) pour le premier tour de sélection sous la supervision de Jan VAN DEN EIJDEN. Toujours sous la supervision de ce dernier, les demi-finales et finales réunissaient Mark HENON, Enrico DELAMBOY (Pays-Bas) et José Rafael PACUAL-VILAPLANA (Espagne) au jury.

Par sa difficulté, son ampleur et la diversité de ses écritures, il devait faire entendre non seulement les qualités techniques et artistiques de l'ensemble, mais aussi la richesse de ses couleurs, de ses styles et de son *instrumentarium*, tout en affirmant son héritage, son lien avec le répertoire symphonique français et son engagement dans la création contemporaine.

Le retour du public a été particulièrement chaleureux tout au long du concert, l'orchestre comme ses solistes étant salués par de régulières ovations debout. Au fil des échanges à l'issue du concert, j'ai été frappé par l'aura dont bénéficie toujours la Garde républicaine grâce à des enregistrements parfois anciens, qui demeurent des références pour de nombreux musiciens. Pourtant, pour la très grande majorité des personnes rencontrées, ce concert constituait l'occasion d'entendre l'orchestre en direct. Ce décalage entre une forte notoriété et une expérience scénique encore rare a sans doute renforcé l'intensité de l'accueil et donné tout son sens à notre présence à Kerkrade : confronter l'image historique de la formation à sa réalité artistique d'aujourd'hui.

Pour les musiciens comme pour moi, ce déplacement restera une expérience exigeante, stimulante et profondément gratifiante, ouvrant la perspective d'une présence plus régulière de l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine hors des frontières françaises.

Bastien STIL

Directeur artistique et musical des Orchestres de la Garde Républicaine



Philippe FERRO : Impressions de Kerkrade

De retour de deux week-ends passés au WMC à Kerkrade, je vous livre mes impressions sur cette 20^e édition commémorant le 75^e anniversaire de ce championnat.

Tout d'abord, la « machinerie » est impressionnante : un mois de festivités quasi quotidiennes rassemblant 250 formations musicales, une équipe d'une vingtaine de personnes épaulée par plus de 200 volontaires bénévoles pilotée par Bart VAN DER ROOST, directeur général du WMC, 8 concerts de gala avec des orchestres européens professionnels prestigieux dont une soirée mémorable avec l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine.

C'est à l'invitation formulée dès mai 2024 par Björn BUS, directeur artistique, que j'ai pris part avec grand plaisir au jury de la division de concert des fanfares (26 juillet) puis des orchestres d'harmonie (1^{er} et 2 août).

Le premier concours a rassemblé 6 fanfares belges et néerlandaises d'un niveau excellent avec une prestation époustouflante et inégalable de la Koninklijke Fanfare Kempenbloei Achel sous la direction impeccable d'Ivan MEYLEMANS (3 créations sur 4 œuvres !). J'ai eu le plaisir de partager ce jury avec Frans-Aerth BURGHGREAF (NL), Jan De HAAN (NL), Jan VAN DER ROOST (BE), Luc VERTOMMEN (BE) et Jan VAN DEN EIJDEN (NL), président du jury indépendant sans voix délibérative.

Ce fut pour moi l'occasion de redécouvrir cette sonorité si particulière et si chaude liée à un *instrumentarium* unique avec notamment tous ces cuivres doux ; un *instrumentarium* qui a (pratiquement ?) disparu en France.

Le deuxième concours a rassemblé 12 orchestres d'harmonie, tous européens au sens géographique du terme (1 allemand, 1 autrichien, 1 belge, 2 espagnols, 1 français, 2 néerlandais, 1 norvégien, 1 portugais et 2 suisses). Les deux orchestres néerlandais, constitués chacun d'une petite centaine de musicien-ne-s provenaient tous deux d'Eijsden, village de la province du Limbourg de 4500 habitants !...

Ce fut un vrai enrichissement de partager ce jury avec Beatriz FERNANDEZ (ES), Isabelle RUF-WEBER (CH), Mark HERON (UK) et Jan VAN DER ROOST (BE). Mention particulière à Jan VAN DEN EIJDEN (NL), juge indépendant qui a supervisé nos échanges avec attention et respect.

Plus d'œuvre imposée pour la division de concert (sauf pour les brass bands), les organisateurs souhaitant mettre l'accent sur la cohérence d'un programme de concert thématique ou suivant un fil conducteur particulier d'une durée maximum de 50 minutes. Ce fut effectivement le cas pour certains orchestres, pas pour tous.

La notation témoigne également de cette volonté puisque nous avons à évaluer trois critères, chacun sur 100 points : artistique, technique, et conception du programme.

Tous les orchestres ont proposé des œuvres avec soliste(s). La création était également au rendez-vous, beaucoup d'œuvres récentes de qualité variable avec une présence accrue d'œuvres du compositeur américain John MACKEY et de compositeurs ibériques. La transcription avait également sa place avec la suite d'orchestre du *Mandarin merveilleux* de BARTOK (bien réussie) et une ambitieuse programmation de la première partie du *Sacre du Printemps* de STRAVINSKY.

Les résultats ayant été largement relayés par les réseaux sociaux, il n'y a donc plus de surprise à vous annoncer que la 1^{ère} place de ce concours a été brillamment remportée par l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre qui a magnifiquement interprété ce programme de musique française préparé de mains de maître par Gildas HARNOIS, assisté d'Antoine JURANVILLE, et talonné par la Koninklijke Harmonie Sainte Cécile de Eijsden (NL) dirigée par Jan COBER, ce dernier ayant reçu un prix spécial pour l'ensemble de sa carrière au regard de son investissement considérable pour la promotion du répertoire pour ensemble à vent.

Je dois maintenant confesser quelques regrets ; pourquoi nos amis espagnols et portugais ont-ils joué si fort ? La qualité technique de leurs prestations était incroyable, voire impressionnante en tant que performance mais savoir s'adapter à l'acoustique d'une salle est indispensable. Certes, pas de raccord possible en amont, mais la règle est la même pour tous. Quelle déception ce fut pour nous mais avant tout pour eux ! Ce fut un vrai crève-cœur de lire cela sur leurs visages à la lecture du palmarès.

Autre regret, l'absence des éditeurs et facteurs d'instruments lors de cette édition. Dommage, car c'était un moment privilégié pour consulter, essayer, échanger avec les professionnels de ces secteurs.

Enfin, un regret de taille : la grande rareté d'œuvres françaises durant tout ce mois ! La tâche est encore immense de ce point de vue... L'AFEEV va donc poursuivre et renforcer ses liens avec ses amis européens et plus particulièrement les organisateurs de concours.

WMC Kerkrade 2030 ?

Björn BUS nous a confié vouloir mettre l'accent sur l'éducation musicale notamment au regard de la situation difficile que traversent les Pays-Bas depuis ces dernières années. Aussi, les formations souhaitant concourir au prochain WMC devront faire état de projets significatifs dans ce domaine afin de voir leur inscription validée.

A suivre donc !

Philippe Ferro

Membre de jury



Un jury au travail. De gauche à droite : Isabelle RUF-WEBER, Philippe FERRO, Jan VAN DER ROOST, Beatriz FERNÁNDEZ & Mark HERON.

5) Pourquoi des championnats, des concours, des défis ? par Richard RIMBERT

Il m'a été donné de pouvoir assister aux répétitions publiques de l'OHRC le 30 juillet 2026 à Baule (45) en préparation de leur départ pour Kerkrade. Les propos qui suivent sont préalables à ce championnat mondial.

On s'étonne parfois que la musique puisse donner lieu à des championnats, des concours ou des défis. Un championnat de France d'orchestres d'harmonie, un championnat d'Europe, un championnat du monde... Certains trouvent même ces appellations déplacées, estimant que l'art ne devrait pas être soumis à la compétition. Pourtant, la véritable question est ailleurs. Ces rendez-vous ont-ils pour vocation d'écraser les autres ? Ou bien de donner à chacun une raison de progresser ? Je crois que leur véritable raison d'être est là : offrir une motivation pour s'élever.



Le plaisir naît de la progression, et la progression a besoin d'une motivation

Bien sûr, s'élever ne doit jamais se faire au détriment des autres. Ceux qui dénoncent les concours mettent souvent en avant leur aspect le plus sombre : l'opposition, la rivalité, l'ego. Mais je ne vois pas un combat. Je vois un effort collectif pour devenir meilleur. Il y aura certes des gagnants. Des gagnants d'un jour. Ils seront peut-être les perdants de demain, comme ils ont parfois été ceux d'hier. L'essentiel n'est donc pas le classement. L'essentiel est que tous auront travaillé pour atteindre un niveau supérieur. On pourrait même dire que ceux qui seront mis en lumière lors d'un championnat ne feront qu'éclairer les autres de leur réussite. Aujourd'hui ils brillent ; demain ce sera peut-être le tour de ceux qui sont restés dans l'ombre. Personne n'a réellement perdu si chacun est devenu meilleur qu'il ne l'était auparavant.

Mais pourquoi chercher à s'élever ?

Tout simplement parce que le plaisir naît du mouvement. Lorsque nous restons toujours au même niveau, tout devient monotone. Et la monotonie finit par lasser. On aime moins ce que l'on faisait pourtant avec passion. La progression entretient le plaisir. Pour progresser, il faut travailler. Et c'est là toute la difficulté : travailler n'a rien de naturel. La nature nous pousse plutôt à rester dans nos habitudes. Peu de personnes aiment travailler pour le simple plaisir de

travailler. En revanche, beaucoup sont capables de fournir des efforts considérables lorsqu'ils sont portés par un objectif.

Alors le travail cesse d'être une contrainte ; il devient une partie du voyage. Comme une ascension dont chaque pas rapproche du sommet. Finalement, le travail lui-même devient source de satisfaction parce qu'il prend son sens dans le chemin parcouru. On objectera encore : « Oui, mais les concours flattent l'égo. Ils poussent chacun à vouloir être le meilleur. » L'égo existe, bien sûr. Mais regardons les faits.

Une leçon individuelle pour le collectif

Prenons l'exemple de la jeune Nina REYNAUD interprétant le redoutable *Concerto* d'Ida GOTKOVSKY. Une telle performance n'est pas le fruit du hasard. Elle suppose des milliers d'heures de travail. Il a fallu apprendre son instrument, le solfège, construire une technique exceptionnelle, développer sa mémoire, maîtriser son trac, répéter inlassablement chaque passage jusqu'à pouvoir enchaîner, de mémoire, des milliers de notes dans un ordre parfait, avec une précision rythmique et musicale irréprochable.

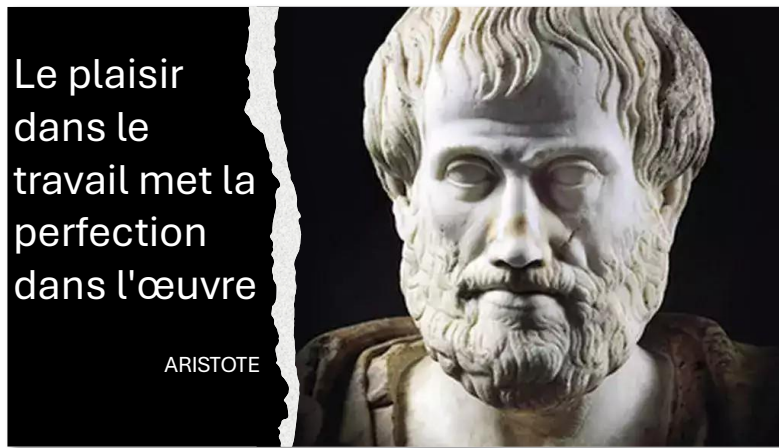


Nina REYNAUD

Oui, elle est certainement heureuse que ce travail soit reconnu. Oui, elle peut être fière de ce qu'elle a accompli. Mais cette reconnaissance récompense avant tout un immense investissement. Et surtout, elle offre du plaisir à ceux qui l'écoutent.

Mais derrière la soliste, il y a aussi tout un orchestre. Chaque musicien a travaillé son propre rôle. Chacun a dû progresser individuellement. Puis tous ont dû apprendre à respirer ensemble, à écouter les autres, à construire une interprétation collective, tout en accompagnant une soliste dont ils doivent suivre chaque intention.

Au fond, ceux qui acceptent les concours prennent un risque. Ils savent qu'ils peuvent être jugés, comparés, parfois déçus. Bien sûr, ils apprécient les félicitations lorsqu'elles arrivent. Mais elles récompensent un engagement réel. Là encore, tout cela demande énormément de travail.



Le travail donne plaisir et émotion

Alors, si l'on souhaite supprimer les concours, trouvons une autre source de motivation. Une motivation suffisamment forte pour pousser des centaines de musiciens à fournir les mêmes efforts. Une motivation capable de les faire grandir ensemble. Voilà une question beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît.

On entend souvent dire : « Il faut seulement prendre du plaisir. » Mais le plaisir est d'abord individuel. Le travail, lui, permet souvent de construire un plaisir collectif. Et surtout, ces musiciens offrent au public quelque chose de précieux : de l'émotion.

Cet orchestre que je viens d'écouter avec une réelle admiration, participera bientôt à son championnat. Il réussira... ou non. Au fond, ce n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est tout le chemin parcouru. Le travail qu'il a fourni est admirable. À tel point qu'il m'a donné envie de parcourir près de huit cents kilomètres simplement pour venir l'écouter. Rien que cela est déjà une victoire.

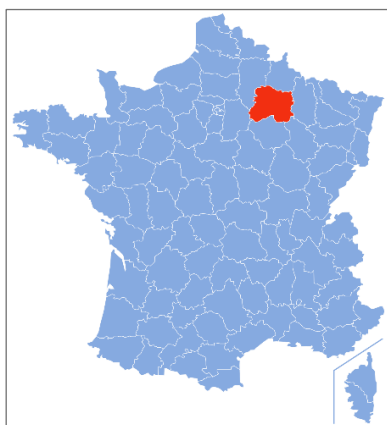
Je remercie sincèrement tous ces musiciens pour leur engagement. Mais je remercie aussi ceux qui imaginent et organisent ces championnats, ces concours, ces défis, ces examens. Tous ces rendez-vous qui donnent aux femmes et aux hommes une raison de faire un pas de plus vers l'excellence. Non pour dominer les autres, mais pour s'élever ensemble, au bénéfice la communauté.



Richard RIMBERT

Clarinete solo de l'Orchestre National de Bordeaux-Aquitaine

6) Une semaine en fanfare dans la Marne (51) et sur France 3 Grand Est



C'est à France 3 Grand Est que nous devons un feuilleton portant sur les ensembles à vent et leur diversité. Quatre épisodes, intégrés au journal télévisé régional dans la semaine du 24 au 27 février 2026, composent ce feuilleton au titre accrocheur *Une semaine en fanfare*. Titre accrocheur car très peu précis, voire inadéquate au regard de ce qu'il recouvre. Un brass-band, un big band, un orchestre d'harmonie et une classe d'orchestre à l'école sont quatre facettes de la vie musicale des ensembles à vent. Hélas de « fanfare », il n'y a pas. Pas d'orchestre de fanfare, pas de batterie-fanfare, pas de fanfare de rue ou étudiante voire de fanfare contestataire.

Notre réaction de puriste n'enlève rien à l'intérêt de cette mini-série. S'il nous fait réagir, c'est que le mot « fanfare » couvre, dans un esprit populaire, tous ce qui est ensemble à vent et amateur. Pourquoi ne pas avoir écrit *Une semaine en orphéon*, *Une semaine avec les orchestres amateurs* ou plus simplement encore *Une semaine en musique* ? « Fanfare » devient un piège linguistique de référence que le film « En fanfare » d'Emmanuel COURCOL n'a fait que renforcer. Il désigne improprement un objet musical et lui donne une forme réductrice.

Si nous reprenons le Dictionnaire de l'Académie française, la locution « En fanfare » évoque pour nous le problème. « Loc. *En fanfare*, à la manière d'une fanfare et, par extension, de manière brusque et bruyante. *Sonner le réveil en fanfare*. Être réveillé en fanfare. Fig. *Il a commencé sa carrière en fanfare*, avec un brusque éclat, par une éclatante réussite² ».

Éclatante, brusque, bruyante ne relèvent pas du propos démontré, mais d'une perception relativement péjorative. Pour beaucoup, le mot "fanfare" correspond à des instruments qui sonnent faux et des spectacles de rue bas de gamme, définition que dénonce Christophe RAPPOPORT, trompettiste et cofondateur de la Fanfare de rue « Les Grooms »³.

Le feuilleton nous emmène en immersion au sein de l'univers des orchestres amateurs.

Le premier épisode part à la découverte du Brass Band de Champagne, une formation venue de la tradition anglaise. La formation fête ses 20 ans en 2026, avec à sa tête Bruno NOUVION (diffusé le 24 février 2026, 4'59").

² <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F0181>

³ Lire à ce sujet « Christian RAPPAPORT, un des « Grooms » nous raconte... » :

<https://www.paris-pekine-1985-2025.fr/post/christophe-rappoport-un-des-grooms-nous-raconte>

<https://www.youtube.com/watch?v=OQbdooy5Drl>

Le deuxième épisode part à la rencontre du Reims Big Band, une formation amateur qui a fait du jazz son *credo* (diffusé le 25 février 2026, 4'55").

<https://www.youtube.com/watch?v=41xBt56bpKo>

Dans le troisième épisode, rendez-vous avec l'Harmonie Municipale de Châlons-en-Champagne (Marne). En 2026, elle fête ses 184 ans. (Diffusé le 26 février 2026, 4'55").

<https://www.youtube.com/watch?v=bLuXKEjxWXA>

Pour le dernier épisode, direction l'école primaire de Bergères-lès-Vertus (Marne) et sa classe unique où le dispositif "orchestre à l'école" (OAE) permet aux enfants de l'établissement à jouer gratuitement d'un instrument sur le temps scolaire (diffusé le 27 février 2026, 4'50").

https://www.youtube.com/watch?v=NQmf_Xl3XUg&t=67s

7) Vents de Pologne par Patrick PÉRONNET



Méconnu du paysage musical des ensembles à vent, l'exemple polonais est d'un grand intérêt. Entre Histoire, polonophilie, et migrations nous vous proposons en quelques lignes d'éclairer ce pan d'une histoire culturelle et musicale intégrée au sentiment d'appartenance européenne.

Cinq siècles de relations franco-polonaises

Les premiers contacts entre la France et la Pologne remontent au Moyen Âge et se sont singulièrement développés depuis. L'amitié entre les deux pays est scellée par le sang polonais pour la France de Napoléon et sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi par le soutien moral et matériel indéfectible que les Français ont apporté aux Polonais dans les périodes les plus sombres de leur histoire.

Cette attraction et cette fascination mutuelles ont également marqué l'art et la science des deux pays. Par suite de l'échec de l'insurrection de novembre 1830 contre la domination russe, de nombreux Polonais contraints à l'exil se sont installés en France. Cette « Grande émigration », nommée ainsi en raison de son rôle politique et culturel majeur, a marqué durablement l'histoire de la

Pologne et de la France. Elle a noué des liens avec les milieux politiques et intellectuels français et a créé de multiples associations, écoles, imprimeries dont certaines, telle la Bibliothèque Polonaise de Paris, existent jusqu'aujourd'hui.

Les Polonais sont depuis toujours francophiles. Paris devient au XIX^e siècle le lieu de prédilection des plus célèbres poètes polonais de l'époque et cela pour des séjours plus ou moins longs. Frédéric CHOPIN et bien d'autres musiciens polonais ont trouvé en France une terre d'accueil où ils ont pu déployer leurs talents.



Mais le récit des relations polono-françaises ne s'inscrit pas uniquement dans « l'Histoire » avec un grand H. C'est aussi l'histoire des centaines de milliers de Polonais modestes et anonymes pour qui la France est devenue une seconde patrie pour des raisons politiques ou économiques, et le français leur langue d'adoption même si elle reste parfois teintée d'un petit accent slave. Après 1945, la France devient une seconde patrie pour de nombreux anciens combattants polonais qui refusent le régime communiste de la Pologne populaire. De nombreuses institutions dissidentes s'y installent, telles que l'Institut Littéraire « Kultura » fondé par Jerzy GIEDROYC⁴.

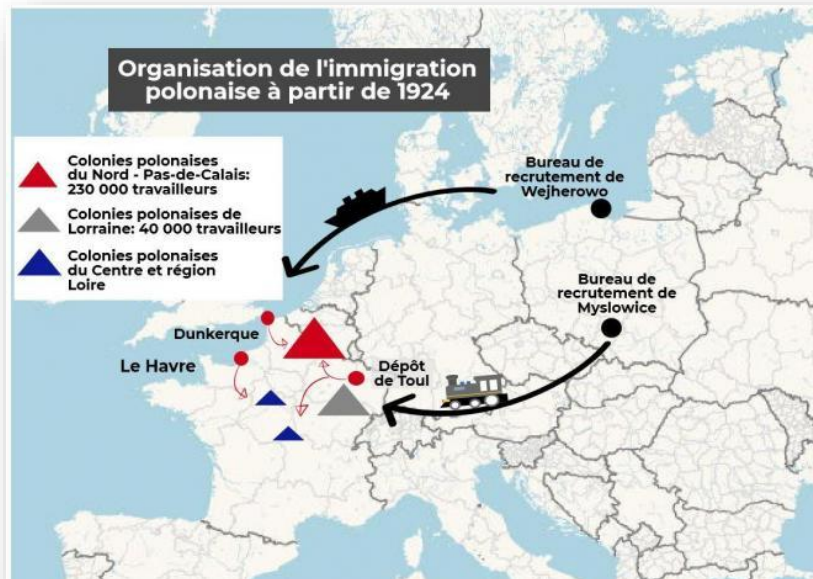
Nous savons l'importance, dans le monde des ensembles à vent, des musiciens amateurs polonais ou d'origine polonaise qui cultivent leur goût et leur particularisme pour la musique dans des fanfares et harmonies et animent aujourd'hui encore des « cercles » culturels polonais dans les anciennes régions françaises d'accueil liées aux mines ou à l'industrie⁵.

⁴ Pour en savoir plus :

<https://gallica.bnf.fr/html/cinq-siecles-de-relations-franco-polonaises>

⁵ Nous recommandons la lecture de Julie VOLDIOIRE, *La citoyenneté et au-delà, Sentiments d'appartenance en migration : les Polonais en France et en Allemagne (XXe-XXIe siècles)*, Thèse de doctorat, soutenue le 5 décembre 2011, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Ecole doctorale de Sciences politiques, 918 p. Consultable sur :

https://www.academia.edu/35456335/La_citoyennet%C3%A9_et_au-del%C3%A0_Sentiments_dappartenance_en_migration_les_Polonais_en_France_et_en_Alemagne_XXe_XXIe_si%C3%A8cles_email_work_card=view-paper



Une histoire des orchestres d'instruments à vent en Pologne

C'est à **Maciej Adam KIERZKOWSKI**⁶ que nous devons une récente étude doctorale sur *Les orchestres d'instruments à vent en Pologne, vers 1800-1939*⁷.

Cette thèse vise à retracer l'évolution des orchestres d'instruments à vent en Pologne, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939. Les ensembles à vent sont étudiés dans le contexte et sous l'angle des changements géopolitiques, sociaux et économiques en cours, ainsi que dans le cadre des innovations apportées par la facture instrumentale. Cette thèse s'appuie en grande partie sur des sources écrites primaires, telles que des règlements militaires, des documents législatifs, des communiqués de presse originaux, des partitions imprimées et de la correspondance – dont la plupart n'ont pas encore fait l'objet d'études dans le domaine de la musicologie. Un aperçu chronologique des ensembles à vent en Pologne est d'abord présenté, les différents thèmes étant explorés en relation avec les premières fanfares à caractère tant militaire que civil, les influences étrangères, les chefs d'orchestre et les musiciens, l'instrumentation, les conventions d'interprétation et le répertoire.

Cet ouvrage met en lumière la manière dont les diverses traditions caractérisant les musiques militaires polonaises du tournant des XVIII^e et

⁶ Maciej KIERZKOWSKI est aussi l'auteur de deux articles que nous avons déjà relayé dans nos Bibliographies AFEEV. « Concours de fanfares en Pologne en tant qu'expression du mouvement socio-musical », consultable sur

https://www.academia.edu/38062587/Brass_Band_Contests_in_Poland_as_an_Expression_of_Socio_musical_Movement

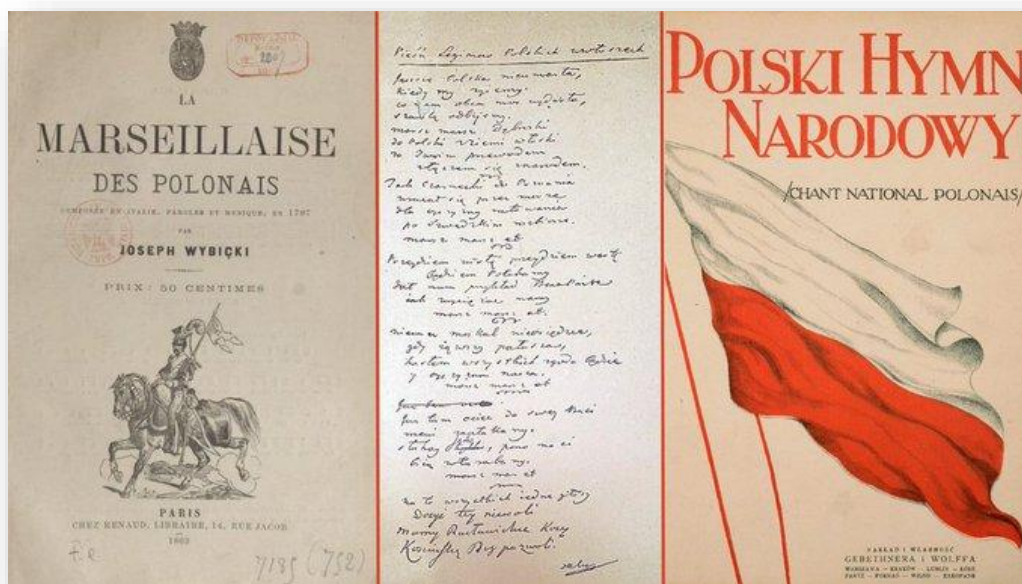
et « La correspondance de Frédéric Chopin comme source pour l'histoire des fanfares », consultable sur :

https://www.academia.edu/115809918/Korespondencja_Fryderyka_Chopina_jako_%C5%BAr%C3%B3d%C5%82o_do_historii_orkiestr_d%C4%99tych

⁷ Pour une connaissance des ensembles à vent polonais au XVII^e siècle, nous recommandons la lecture de : Mikolaj RYKOWSKI, « Harmoniemusik » : un phénomène esthétique et social dans la culture musicale de l'Europe centrale au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle. Thèse de doctorat consultable sur :

https://www.academia.edu/36291736/Harmoniemusik_pdf?email_work_card=view-paper

XIX^e siècles⁸ ont évolué vers un langage musical plus homogène au sein des ensembles rattachés aux unités militaires de la Deuxième République de Pologne (1918-1939), avec les rôles socio-musicaux joués en matière de représentation, de démocratisation et de nationalisation, et avec un impact également exercé sur le développement de la profession musicale. Cette thèse expose ensuite les modalités de création et de développement de divers types de fanfares et harmonies civiles, dans le contexte de l'expansion culturelle des nouvelles classes sociales émergeant parallèlement à l'industrialisation et à la modernisation, de la politique sociale menée par l'Église catholique romaine en matière de patriotisme et de nationalisme polonais, et des avantages économiques et éducatifs individuels qui ont le plus motivé l'engagement des musiciens dans l'activité musicale.



Écrit en 1797 par Joseph WYBICKI pour les Légions polonaises en Italie, formées sous l'égide de Napoléon Bonaparte, la Mazurka de Dabrowski est l'hymne national polonais depuis 1927.

La thèse cherche ensuite à expliquer l'émergence particulière du cas des fanfares des brigades de pompiers volontaires ainsi que la manière dont celles-ci ont évolué pour former le phénomène socio-musical plus unifié et coordonné au niveau central, tout en étant influencées par le patriotisme et le nationalisme polonais ainsi que par des motivations économiques liées à l'activité sociale plus générale caractérisant les pompiers. Certains thèmes spécifiques relatifs aux fanfares en Pologne sont mis en lumière. La thèse explore la manière dont les progrès dans la fabrication d'instruments à vent ont conduit ce secteur à devenir un pilier de l'industrie musicale locale. De même, les innovations

⁸ Lire à ce sujet Mikolaj RYKOWSKI, Harmoniemusik, Artystyczne i socjologiczne zjawisko kultury muzycznej w XVIII i pierwszej połowie XIX wieku w Europie Środkowej [Harmoniemusik, un phénomène artistique et sociologique de la culture musicale dans les 18^e et première moitié du 19^e siècle en Europe centrale] consultable sur : https://www.academia.edu/36291736/Harmoniemusik_pdf et Karol ŁOPATECKI Muzycy Wojskowi W Rzeczypospolitej – Zarys Problematyki [Les musiciens militaires en République des Deux Nations (Pologne) – Aperçu de la question] consultable sur : https://repozytorium.uwb.edu.pl/jspui/bitstream/11320/10941/3/K_Lopatecki_Muzycy_wojskowi.pdf

apportées aux cuivres, combinées à la militarisation croissante, ont exercé une influence modernisatrice sur la composition instrumentale des fanfares.

On y trouve également des informations et des analyses sur les raisons et les modalités du développement de types d'instrumentation standardisés au niveau local, en lien avec diverses traditions étrangères de musique militaire (notamment celles de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche et de la France), ainsi que sur les recommandations professionnelles qui ont influencé à la fois le marché de l'édition musicale à Varsovie et les règlements militaires d'après-guerre applicables aux musiques. Enfin, en examinant les sources conservées du répertoire, cette thèse met en lumière le rôle joué par les influences militaires, ainsi que les objectifs visés par la musique pour orchestre à vent, tant en termes de production que de contribution à la réintégration culturelle d'une Pologne nouvellement indépendante, de retour sur la carte de l'Europe après 1918.

Pour en savoir plus

Maciej Adam KIERZKOWSKI, *Winds bands in Poland c. 1800-1939* [Les orchestres d'instruments à vent en Pologne, vers 1800-1939], Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de doctorat en musique, Open University, Septembre 2023. Consultable (en anglais) sur :

https://oro.open.ac.uk/96159/1/20240227_Maciej%20Adam%20Kierzkowski%28F1523163%29_thesis%20complete_deposition.pdf

Les compositeurs polonais et le répertoire des ensembles à vent

Hors les périodes historiques anciennes, les compositeurs polonais des XIX^e et XX^e siècle ayant composé pour l'ensemble à vent. Ils sont peu nombreux à avoir franchi les limites intimes du paysage musical polonais.

Il faut citer impérativement **Krzysztof PENDERECKI** (1933-2020), grand compositeur de musique sérielle utilisant les instruments classiques comme des instruments à percussion sur un mode résolument atonal ou sériel, recourant en abondance aux glissandos ou aux clusters et travaillant sur le chromatisme d'une manière audacieuse. Installé temporairement aux États-Unis (Université de Yale), il devient directeur du Conservatoire de Varsovie en 1972. La *Pittsburg Overture* date de 1967 et est une commande de Robert Austin BOUDREAU pour l'American Wind Symphony Orchestra. L'« Ouverture de Pittsburgh » illustre l'approche exploratoire de Penderecki en matière de composition dodécaphonique, bien que cette dernière ne soit pas appliquée de manière systématique tout au long de l'œuvre. De même, la composition ne suit pas une structure traditionnelle ou symétrique. Du même compositeur, il faudrait évoquer *Entrata* pour cuivres et timbales (1993) ou encore l'arrangement en « Suite burlesque » d'*Ubu Rex* (1990-1991)⁹ par Henning BRAUEL.

Autre figure de proue de l'école polonaise contemporaine, **Witold LUTOSLAWSKI** (1913-1994) n'a pas laissé d'œuvre pour l'ensemble à vent. Sa

⁹ *Burlesque Suite from Ubu Rex* (1995, arrangement pour orchestre d'harmonie de Henning BRAUEL, 16 minutes, éd. Schott, créée le 19 octobre 1996 par le Landesblasorchester Südtirol (Italie) sous la direction de Michael LUIG.

Miniature suite, 4 mouvements basés sur des airs folkloriques polonais, a été orchestré par David BOBROWITZ.

C'est dans cette veine folklorisante que se sont illustrés d'autres compositeurs moins reconnus. Aleksander BRYK (1905-1982) a laissé quatre œuvres pour l'ensemble à vent : *Mazur bilgorajski* (« Mazur de Bilgoraj » – 1961) *Pod Jaworen wariacje* (« Variations sur Le Sycomore » opus 38.1 – 1961) *Sobótki obracek muzyczny* (« Sketches musicaux de la veille de la Saint-Jean » - 1966) et *Dozynki* (« Récolte » 1968). Tadeus DOBRAŃSKI (1916-1996) laisse lui une seule œuvre originale, *Marz góralski* (« Rêve montagnard » - 1979).

Les musiques militaires en Pologne

Le ministère de la Défense polonais entretient de nombreuses musiques militaires dans toutes les armes, marine, air, armée de terre, gardes-frontières, etc.

Une particularité nationale est l'« Ensemble artistique représentatif de l'armée polonaise » (*Reprezentacyjny Zespół Artystyczny Wojska Polskiego* ou RZAWP). C'est une institution musicale qui promeut les traditions nationales et la gloire des forces armées polonaises. L'ensemble participe aux cérémonies d'État, assure l'accompagnement artistique des commémorations historiques et patriotiques, et présente divers concerts, spectacles et performances artistiques en Pologne et à l'étranger. Son siège est situé dans la Citadelle de Varsovie. Depuis 2025, le directeur du RZAWP est le colonel Dr Mariusz DZIUBEK. L'ensemble comprend actuellement des solistes, un chœur, un ballet, un orchestre symphonique et un orchestre d'harmonie (dit « de concert »). Sa particularité est d'être composé de groupes de musiciens venant des différentes musiques militaires des unités du Ministère.

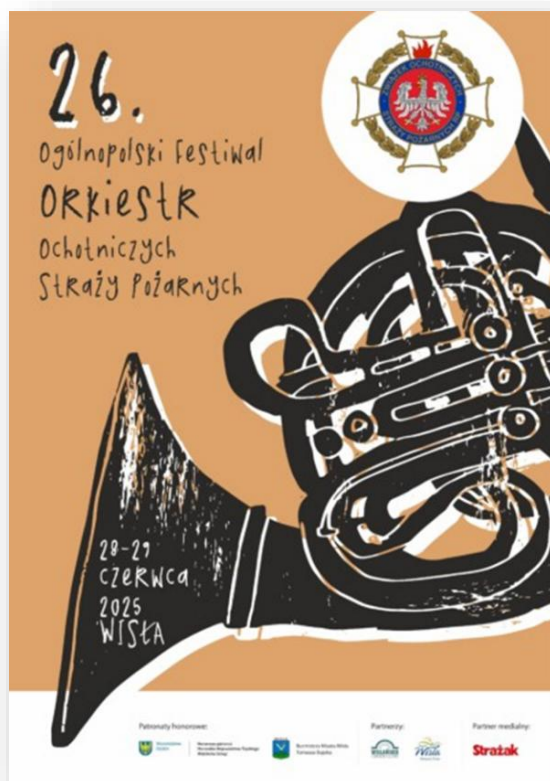


Orchestre de concert de la Troupe artistique représentative de l'armée polonaise

Les Musiques de pompiers volontaires, un foyer de pratique particulier

Résolument individualistes, les Polonais ont du mal à s'insérer et à coopérer au sein de groupements collectifs, qu'il s'agisse d'organisations professionnelles, groupes d'influence, partis politiques, etc. Ainsi l'échange d'informations n'aura pas lieu entre deux sociétés complémentaires qui pourtant pourraient en tirer un avantage mutuel, mais il pourra avoir lieu entre deux sociétés concurrentes, tout simplement car des membres d'une même

famille en sont membres. L'Union des pompiers volontaires de la République de Pologne (*Związek Ochotniczych Straży Pożarnych Rzeczypospolitej Polskiej*) est une association nationale, autonome et permanente qui regroupe les pompiers volontaires et d'autres personnes morales afin de représenter leurs intérêts ainsi que de promouvoir et de mettre en œuvre ses objectifs statutaires. C'est en son sein que sont « fédérés » les Musiques de Sapeurs-pompiers volontaires. Chaque année, l'association organise un Festival national des orchestres des pompiers volontaires (le 26^e et 2025).



Affiche du 26^e Festival national des orchestres des pompiers volontaires, 2025.

Ce Festival est un événement de grande renommée et au caractère unique qui rassemble en un seul lieu les meilleurs orchestres à vent des pompiers volontaires de toute la Pologne. C'est le seul festival de ce type en Pologne. Cet événement n'est pas seulement une compétition artistique, mais avant tout une occasion unique de rassembler la communauté des pompiers et de présenter le patrimoine musical des pompiers volontaires dans un cadre ouvert au grand public. En 2025 le Festival accueillait à Wisła 14 orchestres représentant 10 voïvodies, dont de nombreuses troupes de danse, qui symbolisent la perpétuation et le développement des traditions des pompiers. Le point culminant du programme est l'inauguration solennelle du Festival sur la place B. Hoff au cours de laquelle tous les orchestres interprètent ensemble des morceaux choisis – cette sonorité unique à plusieurs voix incarne l'essence même de la communauté des pompiers et de leur passion pour la musique.

L'Orchestre national polonais d'instruments à vent de Lubin (Narodowa Orkiestra Dęta w Lubinie)



L'orchestre NDO en concert

L'Orchestre national d'instruments à vent (NDO), dont le siège se trouve à Lubin, est le premier orchestre philharmonique d'instruments à vent de Pologne, une institution culturelle locale créée le 21 mai 2019 par le Conseil municipal de Lubin sous l'impulsion de son maire Robert RACZYŃSKI. L'ensemble se compose à la fois de musiciens professionnels salariés expérimentés et collabore, dans le cadre de projets, avec des musiciens professionnels spécialisés dans la pratique des instruments à vent, le tout pour un effectif variable de 35 à 45 musiciens. Urszula KOZON en a été nommée cheffe permanente. Des chefs d'orchestre polonais de renom ainsi que des artistes solistes issus des domaines de la musique classique et de la musique de divertissement sont invités à collaborer avec l'Orchestre national d'instruments à vent. Le NDO est la première phalange de cette nature en Pologne, un « orchestre symphonique à vent » au répertoire de musique classique, de musique de film, de musique de divertissement et de musique pop, interprété dans des compositions originales ou des arrangements pour instruments à vent.

La mission du NOD consiste également à diffuser, au sein de la communauté artistique, les bonnes pratiques d'interprétation (artistiques), ainsi qu'à transmettre des connaissances et des compétences au plus haut niveau mondial. De plus, le NOD est leader en matière de définition des tendances et des orientations de développement des orchestres à vent polonais, tant sur le plan de l'interprétation que du choix du répertoire, et diffuse et promeut une littérature musicale en s'appuyant sur les œuvres de compositeurs polonais et étrangers.

En passant des commandes de compositions, il crée les conditions propices au développement des artistes-compositeurs polonais, en particulier de la jeune génération, qui, par leurs compositions, enrichissent la littérature musicale polonaise. La mission du NOD ne se limite pas aux activités

habituelles d'un orchestre, elle dépasse le cadre des concerts pour s'étendre à l'enseignement, à la diffusion de la culture et à la préservation des traditions.

Au titre de ses activités artistiques, le NOD a produit un concert d'exception, la « Symphonie du Millénaire », créée à l'occasion du millénaire du couronnement du premier roi de Pologne, Boleslas le Vaillant (967-1025) avec, entre autres, la création de « Fanfare pour l'indépendance », composée spécialement pour ce concert par l'éminent compositeur et arrangeur polonais Karol PYKA, ainsi que « *Nauczmy się żyć obok siebie* » de Zbigniew WODECKI et *Dziwny jest ten świat* de Czesław NIEMEN.

L'enregistrement d'un CD *Symphony of Sounds* est une véritable nouveauté parmi les orchestres polonais et Urszula KOZON s'en explique. « Je suis extrêmement fière et heureuse, car il s'agit d'un album unique, le premier en Pologne, contenant de la musique originale composée et dédiée à un orchestre symphonique à vent. Je suis convaincue que *Symphony of Sounds* sera une excellente vitrine pour notre orchestre, pour Lubin en Pologne et pour la musique polonaise à l'étranger, et qu'il contribuera à promouvoir le genre symphonic wind ».

Patrick PÉRONNET
Musicologue



Urszula KOZON et le NOD

Pour entendre le tube *Na Szczycie*, interprété par Grubson avec l'Orchestre national d'instruments à vent sous la direction de Mariusz DZIUBEK, lors du concert du 29 mai 2021.

<https://www.youtube.com/watch?v=b8gbdeGUnR0&t=47s>